

Facturation Électronique pour les Maîtres d'Œuvre dans les Marchés Publics

Le 07/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- **Compréhension des Normes et Réglementations** : S'assurer que les maîtres d'œuvre comprennent les normes et réglementations spécifiques à la facturation électronique qui entrent en vigueur en 2026, afin de se conformer aux exigences légales
- **Maîtrise des Outils et Technologies** : Familiariser les participants avec les outils et technologies nécessaires pour mettre en œuvre la facturation électronique de manière efficace et efficiente
- **Adaptation des Processus** : Aider les maîtres d'œuvre à adapter leurs processus de facturation traditionnels à la facturation électronique, en mettant l'accent sur l'optimisation des flux de travail et la réduction des erreurs
- **Sécurité des Données** : Sensibiliser les participants aux enjeux de sécurité liés à la facturation électronique et leur fournir des bonnes pratiques pour protéger les données sensibles des clients

CONTENU

Formation sur mesure, en situation de travail, sur vos logiciels

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1

Matin

- Introduction à la facturation électronique et son importance dans les marchés publics
- Vue d'ensemble des normes et réglementations spécifiques à la facturation électronique
- Présentation des trois méthodes de facturation : au temps passé, au pourcentage du prix du chantier, au forfait
- Introduction à Chorus Pro et son rôle dans le circuit de facturation des marchés publics
-

Après-midi

- Approfondissement sur la facture de situation : définition, importance et mise en œuvre
- Détails sur la facturation par avancement du chantier, spécifique aux maîtres d'œuvre
- Principes de gestion des acomptes et avances dans le cadre de projets publics
- Conseils pour l'intégration efficace de Chorus Pro dans les processus de facturation

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



Jour 2**Matin**

- Adaptation des processus de facturation traditionnels à la facturation électronique
- Stratégies pour optimiser les flux de travail et réduire les erreurs dans la facturation électronique
- Sensibilisation à la sécurité des données dans le contexte de la facturation électronique
- Bonnes pratiques pour protéger les données sensibles des clients dans un environnement numérique

Après-midi

- Techniques pour gérer efficacement les paiements électroniques et suivre les factures émises
- Méthodes pour assurer la réception des paiements dans les délais convenus
- Récapitulatif des outils et technologies clés pour une mise en œuvre réussie de la facturation électronique
- Conseils finaux pour une transition en douceur vers la facturation électronique pour les maîtres d'œuvre

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Mise à disposition en ligne de documents supports de formation
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Etude de cas concrets en situation d'entreprise à distance avec prose en main t échanges permanents entre le stagiaire et le formateur
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382